

LES INCITATIONS FINANCIÈRES À L'ÉCOCONSTRUCTION VN : LEVIER DE LA CROISSANCE DU MARCHÉ VN

A l'instar des dispositifs publics mis en place au Nord en faveur de l'adaptation des secteurs de la construction et de l'habitat aux enjeux économiques contemporains et aux impératifs d'atténuation GES (crédit d'impôts, incitations, subventions, etc.), des incitations financières se doivent légitimement de soutenir et d'encourager l'émergence d'un secteur "écoconstruction" au Sahel, région touchée de plein fouet par les dérèglements climatiques. Ces incitations financières modiques proposées aux familles rurales (env. 300 €) les encouragent à choisir une technique de construction durable. Dans une approche vertueuse, elles garantissent les salaires de la main d'œuvre qualifiée, renforcent les business models des artisans VN, valorisent les investissements des bailleurs du développement sur une filière "verte", et sont réinjectées dans les économies locales. Ce dispositif incitatif (distribution, suivi, contrôle et enregistrement), déjà déployé par AVN et ses partenaires, a démontré son efficacité et sa contribution au changement d'échelle du marché VN.

AVN propose à un panel élargi de parties prenantes (fondations, donateurs, éco-contributeurs, opérateurs de développement, pouvoirs publics, etc.) de financer dans la durée un volume croissant d'incitations financières à l'écoconstruction. Soit comme composante d'un projet visant en premier lieu l'émergence et/ou le renforcement du marché de l'écoconstruction VN, soit dans une logique de soutien à l'adaptation des communautés et/ou de "contribution carbone solidaire".



POINTS FORTS DE LA PROPOSITION

- ➔ **Une incitation représentant 80% des besoins en numéraire des familles** qui apportent en nature les 20% des besoins du chantier (matériaux, transport, main d'œuvre non qualifiée, etc.) ;
- ➔ **Une multiplication de la production de bâtiments** favorisant par leur exemplarité la diffusion de l'écoconstruction VN ;
- ➔ **Un dispositif associant des enjeux d'adaptation et d'atténuation** et permettant des impacts tant socio-économiques que de stabilité au profit des communautés ;
- ➔ **Une réponse aux besoins d'engagement** en matière de développement et de solutions locales et globales aux défis climatiques.



EXEMPLES D'INSERTION DANS DES DISPOSITIFS DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉS

- Développement rural
- Formation professionnelle et emploi
- Adaptation et atténuation climat
- Genre
- Appui à l'entrepreneuriat
- Politiques publiques

DOCUMENTATION



Résultats et impacts

Compensation carbone et incitations à l'écoconstruction

Renforcement circulaire de l'Atténuation et de l'Adaptation

CO₂ntribution Climat Solidaire